

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune **BOURBONNE LES BAINS**

**DEL-2021- 22**

DEPARTEMENT  
Haute-Marne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers :**

- en exercice 19
- présents 16
- votants 17
- absents 2

**Du mardi 23 mars 2021**

L'an deux mille vingt et un le 23 mars, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

**OBJET**

**Acquisition d'un étang avec  
terrains autour situés rue  
d'Orfeuil à Bourbonne les Bains**

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Sébastien HUMBLLOT, Damien CORNU, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29 mars 2021 et que la convocation du Conseil avait été faite le 18 mars 2021

Procuration : Amélie MOLTER à Marie-France MERCIER

Était absente excusée : Amélie MOLTER

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Aurélie LAVILLE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*VU le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,*

*VU l'estimation des domaines en date du 3 Novembre 2020 portant acquisition d'un étang avec terrains autour situés 38-42 et 44 rue d'Orfeuil à Bourbonne les Bains,*

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, informe l'assemblée que Monsieur le Maire s'est entretenu avec les propriétaires d'un étang et de terrains attenants situés 38-42 et 44 rue d'Orfeuil à Bourbonne les Bains.

Les parcelles ont pour références cadastrales section AK 653 pour 66 m<sup>2</sup>, section AK 717 pour 3 034 m<sup>2</sup> et section AK 718 pour 1 678 m<sup>2</sup>, soit une contenance totale de 4 778 m<sup>2</sup>.

Les propriétaires, les consorts FALLOT, souhaitent céder ces parcelles pour un montant de 8 250.00 €. Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, précise que ces terrains se situent derrière le lavoir rue d'Orfeuil à Bourbonne les Bains et sont en limite de parcelles communales. De plus, l'étang est alimenté par une source de la Commune avec un abri existant. L'espace est agréable et peut devenir un bel endroit de promenade attractif et intéressant pour la Commune de Bourbonne les Bains.

Le service des domaines, consulté, a évalué l'ensemble de ces biens à 7 500.00 € à la date du 3 Novembre 2020.

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, précise que le Conseil Municipal peut passer outre l'avis des domaines, soit au niveau inférieur, soit au niveau supérieur.

La Commune de Bourbonne les Bains prendra à sa charge les frais afférents à cette acquisition. Le notaire sera celui du vendeur, en l'occurrence Maître Frédéric VAUTHIER.

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, demande donc au Conseil Municipal, de bien vouloir :

- Décider de l'acquisition des biens immobiliers situés 38-42 et 44 rue d'Orfeuil à Bourbonne les Bains, cadastrés section AK 653 pour 66 m<sup>2</sup>, section AK 717 pour 3 034 m<sup>2</sup> et section AK 718 pour 1 678 m<sup>2</sup>, soit une contenance totale de 4 778 m<sup>2</sup> ;
- Autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition des parcelles ci-dessus référencées ;
- Décider du prix d'achat de l'ensemble des parcelles, soit 4 778 m<sup>2</sup>;
- Décider que les crédits seront ouverts au Budget Primitif 2021 – compte 2111 (terrains nus), et 6354 (Droits d'enregistrement) ;
- Prendre en charge les frais afférents à cette acquisition. Le notaire sera celui du vendeur, en l'occurrence, Maître Frédéric VAUTHIER.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés par 16 voix POUR et 1 n'ayant pas pris part au vote (Lydia HUGUENOT), décide :

- D'acquérir les biens immobiliers situés 38-42 et 44 rue d'Orfeuil à Bourbonne les Bains, cadastrés section AK 653 pour 66 m<sup>2</sup>, section AK 717 pour 3 034 m<sup>2</sup> et section AK 718 pour 1 678 m<sup>2</sup>, soit une contenance totale de 4 778 m<sup>2</sup> ,
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition des parcelles ci-dessus référencées,
- De décider du prix d'achat de l'ensemble des parcelles, soit 4 778 m<sup>2</sup>, pour un montant de 8 250.00 €,
- De décider que les crédits seront ouverts au Budget Primitif 2021 – compte 2111 (terrains nus), et 6354 (Droits d'enregistrement),
- De passer outre l'avis des domaines et de fixer le prix d'acquisition à la somme de 8 250.00 € ; les terrains bordant les propriétés communales,
- De prendre en charge les frais afférents à cette acquisition. Le notaire sera celui du vendeur, en l'occurrence, Maître Frédéric VAUTHIER.

Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme  
Bourbonne les Bains le 29 mars 2021

